
Norme internationale



585

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Plastiques — Acétate de cellulose non plastifié — Détermination de l'humidité

Plastics — Non-plasticized cellulose acetate — Determination of moisture content

Première édition — 1982-02-01

CDU 678.54

Réf. n° : ISO 585-1982 (F)

Descripteurs : matière plastique, acétate de cellulose non plastifié, dosage, humidité.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 585 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*.

Elle fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 5.10.1 de la partie 1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la Recommandation ISO/R 585-1967, qui avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Pologne
Allemagne, R. F.	France	Roumanie
Argentine	Hongrie	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Autriche	Israël	Suisse
Belgique	Italie	Tchécoslovaquie
Canada	Japon	Turquie
Corée, Rép. de	Maroc	URSS
Égypt, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	USA
Espagne	Pays-Bas	

Aucun comité membre ne l'avait désapprouvée.

Plastiques — Acétate de cellulose non plastifié — Détermination de l'humidité

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination de l'humidité de l'acétate de cellulose non plastifié.

Cette détermination peut être nécessaire pour le calcul de la masse de l'acétate sec utilisé dans toutes les méthodes analytiques.

La méthode est applicable uniquement aux acétates de cellulose ayant une humidité inférieure à 10 %.

2 Principe

Séchage d'une prise d'essai à 105 °C dans une étuve et pesée. Calcul de l'humidité d'après la perte de masse de la prise d'essai.

3 Appareillage

3.1 Vase à peser, en verre, de forme basse et large, à col rodé et muni d'un couvercle rodé.

3.2 Dessiccateur, garni de chlorure de calcium anhydre.

3.3 Étuve, réglable à 105 ± 2 °C.

3.4 Balance, précise à 0,001 g.

4 Mode opératoire

4.1 Sécher le vase à peser et son couvercle (3.1) dans l'étuve (3.3) réglée à 105 ± 2 °C, durant 1/2 h, les laisser refroidir dans le dessiccateur (3.2) et les peser à 0,001 g près.

Peser, à 0,001 g près, environ 5 g de l'acétate de cellulose non plastifié, dans le vase à peser.

Placer ensuite le vase contenant la prise d'essai, couvercle enlevé et placé à ses côtés, dans l'étuve maintenue à 105 ± 2 °C et les y laisser séjourner durant 3 h.

Retirer le vase de l'étuve, le fermer avec son couvercle, laisser refroidir dans le dessiccateur et peser de nouveau à 0,001 g près.

4.2 Effectuer deux déterminations. Si la différence entre les deux humidités est supérieure à 0,1 %, recommencer l'essai.

5 Expression des résultats

L'humidité, exprimée en pourcentage en masse, est donnée par la formule

$$\frac{m_1 - m_2}{m_1} \times 100$$

où

m_1 est la masse, en grammes, de la prise d'essai avant séchage;

m_2 est la masse, en grammes, de la prise d'essai après séchage.

Prendre comme résultat la moyenne de deux déterminations acceptables (voir 4.2).

6 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- référence de la présente Norme internationale;
- identification complète du produit soumis à l'essai, y compris son aspect physique;
- pourcentage d'humidité.